

PV du Conseil Municipal du 28/11/2022

Présents : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Mathieu Santini, Michael Jung, Pierre Chevenard.

Absents excusés : Marie Sarda, Antoine Baratier, Vincent Llorens.

Procurations : Antoine Baratier à Michael Jung, Marie Sarda à Dirk Eberhard.

Secrétaire de séance : Dirk Eberhard.

Ordre du jour :

- 1) Régularisation de la démission de la 1ère adjointe au maire, acceptée par le préfet.**
- 2) Désignation d'un correspondant défense.**
- 3) Désignation d'un suppléant au Sivu Rpi de la Corneilla.**
- 4) Retrait des délibérations de renouvellement d'emplois aidés : DE_2022_38 et DE_2022_39.**
- 5) Création d'un emploi d'adjoint technique au restaurant scolaire.**
- 6) Lotissement : Modification du permis d'aménager.**
- 7) Lotissement : demande de devis à l'architecte pour déposer un permis modificatif.**
- 8) Demande de subvention de fonctionnement de l'association les Maillols.**
- 9) Bons d'achats de Noël pour les employés.**
- 10) Rapport d'activités 2021 de la CDC du Limouxin.**
- 11) Questions diverses.**

Régularisation de la démission de la 1ère adjointe au maire, acceptée par le préfet :

- Election d'un 3^{ème} adjoint : refus par 7 voix contre et 1 abstention et les indemnités sont inchangées.
- Luc refusant de devenir 1^{er} adjoint il reste deuxième adjoint et Pierre passe de 3^{ème} à 1^{er} adjoint par 6 voix pour et 2 abstentions.

Désignation d'un correspondant défense :

Pierre Chevenard est élu correspondant défense par 6 voix pour et 2 abstentions.

Désignation d'un suppléant au Sivu Rpi de la Corneilla :

Luc Mabilde est élu suppléant au Sivu Rpi de la Corneilla par 6 voix pour et 2 abstentions.

Retrait des délibérations de renouvellement d'emplois aidés : DE_2022_38 et DE_2022_39 :

Compte tenu du refus par pôle emploi des renouvellements des emplois aidés, le cm par 7 voix pour et 1 abstention retire les délibérations prises à cet effet.

Création d'un emploi d'adjoint technique au restaurant scolaire :

Du 1^{er} janvier au 7 juillet 2023 pour 4h par jour voté par 6 voix pour 1 contre et 1 abstention.

Lotissement : Modification du permis d'aménager et demande de devis à l'architecte pour déposer un permis modificatif :

Par 8 voix pour le cm décide de changer la parcelle constructible proche de la grange en parking.

Par 7 voix pour et une abstention le cm décide de garder 2 parcelles au sud de la

ligne moyenne tension pour d'une part un logement social collectif comprenant 1 T4 et 2 T2 et d'autre part une maison individuelle.

Par 7 voix pour et une abstention de réserver le côté nord pour un terrain à louer aux habitats légers.

Par 8 voix un devis sera demandé à l'architecte afin de déposer un permis modificatif.

Subvention de fonctionnement à l'association les maillols :

Adoptée à l'unanimité pour un montant de 2000 €, les crédits sont inscrits au budget 2022.

Bon d'achat de Noël pour les employés :

A l'unanimité le conseil décide d'octroyer 60 € de bon d'achat de Noël à chaque employé.

Rapport d'activités 2021 cdc du limouxin :

Le conseil municipal prend acte du rapport.

Question diverse :

Néant

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le 19 décembre 2022.**

Fin de la séance à 20 h 40